



SAISON 2019 / 2020



SAMEDI 13 JUIN 2020

N° 35



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyfo@pgdis.com



PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 8 Juin 2020

COUPE DE FRANCE

La LAuRAFoot officialise les dates des 2 premiers tours de la Coupe de France. Ils se dérouleront les **6 et 13 septembre 2020**.

Ouverture des inscriptions à partir du **8 juin 2020**.

Clôture des engagements fixée au **20 juillet 2020**

Communiqué du Conseil de Ligue de la LAuRAFoot en date du 6 juin 2020.

COMPÉTITIONS RÉGIONALES ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS

SPORTIVE SENIORS

Sous réserve des procédures en cours et d'éventuels recours contentieux à venir :

AU NIVEAU DE LA R2 :

Accession en R1 : **504278 FIRMINY-Insersport**

Rétrogradation en R3 : **504775 L'ETRAT LA TOUR**

AU NIVEAU DE LA R3 :

Rétrogradation en district : **534257 A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUGEROLLE**

SPORTIVE JEUNES

Sous réserve des procédures en cours et d'éventuels recours contentieux à venir :

ACCESSIONS AU CHAMPIONNAT NATIONAL U17 2020-2021

Poule A : **LYON DUCHERE A.S.**

Poule B : **508408 ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.**

U18 R2 :

Accession en U18 R1 : **552975 ROANNAIS FOOT 42**

Rétrogradation en District : **504278 FIRMINY-Insersport**

U16 R1 :

Accession en CN U17 : **508408 ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.**

U16 R2 :

Accession en U16 R1 : **552975 ROANNAIS FOOT 42 ; 504383 O. ST ETIENNE**

U15 R1 Niveau A :

Termine à la 1ere place : **500225 A.S. ST ETIENNE**

Rétrogradation en R1 Niveau B : **552975 ROANNAIS FOOT 42**

U15 R1 Niveau B :

Accession en U15 R1 Niveau A : **508408 ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.**

U15 R2 :

Accession en U15 R1 Niveau B (sous réserve de l'inscription d'une équipe U14) : **504383 O. ST ETIENNE**

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



DEMATÉRIALISATION DES LICENCES DEMANDE DE LICENCES EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dans cette période compliquée où nous devons respecter les gestes barrières, la dématérialisation des licences est plus que jamais recommandée avec ses avantages :

- Gain de temps dans la collecte des pièces
- Facilité des saisies des informations
- Réduction des charges administratives
- Rapidité du processus ; respect de l'environnement : (suppression du papier)
- Service gratuit

Pour commencer à utiliser la prise de licence dématérialisée, rendez-vous sur Footclubs.fff.fr :
Rubrique « licence » => sous rubrique « dématérialisées ».

Nature des demandes de licences concernées :

- Renouvellements**
- Nouvelles demandes**

Types de licences concernés :

- Joueurs amateurs**
- Dirigeants**

RAPPEL IMPORTANT DE CERTAINS POINTS

MEMBRES DU BUREAU À RENSEIGNER SUR FOOTCLUBS

Vous devez **obligatoirement** renseigner les membres qui composent le bureau :

- Président
- Correspondant
- Trésorier
- Secrétaire

Lien à suivre : *menu => organisation => membres du club*

ATTENTION :

Les bordereaux éducateurs, arbitres, changement de clubs restent au format et version « papier ».

Vous ne pouvez pas utiliser le processus de dématérialisation.

CHANGEMENT DE CLUB

Période normale : **du 01 juin au 15 juillet inclus**

Hors période (sans restriction) : **du 16 juillet au 31 janvier**

LICENCES DIRIGEANT(E)S

En application des articles **30** et **128** des Règlements Généraux de la FFF, les clubs ont l'obligation de munir leurs dirigeants d'une licence.

Pour toute précision :

- § Articles 30 & 128 des R.G. de la FFF
- § Article 6 - OBLIGATIONS DES CLUBS : Règlements Généraux de la LAuRAFoot
- § Article 31 – LICENCE « DIRIGEANT » : Règlements Sportifs du District de la Loire

Tout club qui ne serait pas en règle avec cette disposition sera sanctionné financièrement. (§ Titre IV : commission des Règlements : procédures, amendes et sanctions) => Règlements Sportifs du District de la Loire.

VALIDITÉ CERTIFICATS MÉDICAUX

Pour les RENOUVELLEMENTS et NOUVEAUX JOUEURS (dirigeants et joueurs amateurs), **le certificat médical est valable 3 saisons** si :

Condition 1 : **conserver sa qualité de licencié** : signature d'une licence, d'une saison à l'autre, soit dans le même club (renouvellement), soit dans un autre club (mutation)

Condition 2 : **répondre à un questionnaire de santé** (disponible dans Footclubs) et **attester que chacune des réponses est négative.**



Notice explicative sur « Footclubs » se positionner sur la **saïson 2020-2021** :

Menu => « organisation (centres de gestion » puis cliquez sur le chiffre dans la colonne « documents » en regard de « Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football » et consulter la notice « licence » => « validité certificat médical »

ATTENTION :

Pour les Éducateurs, le certificat médical n'est valable qu'une saison.

MISE À JOUR « PHOTO » DES LICENCIÉ(E)S

Vous pouvez, depuis le **01/04/2020**, mettre à jour les photos de vos licenciés sur Footclubs. Elles sont signalées par **un cadre rouge dans la liste de vos licenciés**.

Réactualiser les photos permettra de gagner du temps en évitant que cette pièce soit demandée aux licencié(e)s, lors du renouvellement des licences dématérialisées. **Photo d'identité obligatoire.**

Durée de validité des photos scannées :

2 saisons pour un licencié **MINEUR**

5 saisons pour un licencié **MAJEUR**

Procédure de téléchargement :

Menu Licences => liste de vos licenciés choix « Liste » => Cliquez sur le nom et prénom de la personne dont la photo est signalée d'un cadre rouge (une nouvelle fenêtre s'ouvre) => Cliquez sur le bouton « Nouvelle Photo » situé sous la photo => chercher la photo sur « Parcourir » => Validez

Critères d'acceptabilité de la photo

Préalablement à la demande de licence et de manière distincte de celle-ci, les clubs ont la possibilité de numériser la photographie de leurs licencié(e)s, et de la télécharger dans Footclubs, afin que celle-ci soit pré-imprimée directement sur la licence par l'instance concernée.

Reste à posséder la nouvelle photo ...

COLLECTE DES ADRESSES E-MAIL DES LICENCIÉ(E)S

Adresses **E-mail valides** pour chacun des licencié(e)s **ou** des **parents**.

L'utilisation de « Footclubs Compagnon » permet d'envoyer des **SMS** ou **E-mail** groupés aux licencié(e)s.

Les clubs peuvent compléter les adresses **E-mail** manquantes des licencié(e)s en les insérant dans l'outil « Footclubs » :

=> menu => licences => liste => cliquez sur le nom et prénom de chaque intéressé en complétant la zone « E-mail principal » => rubrique => contacts

PÔLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 07.27.50.07.44

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 08 Juin 2020

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.



IMPORTANT: **ENGAGEMENTS ET DESIDERATA**

Les pré-engagements Seniors sont disponibles sur FOOTCLUBS.

L'ensemble de ces pré-engagements sera accessible uniquement par le District de la Loire. Pas d'engagement pour cette catégorie par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Les clubs qui possèdent une ou plusieurs équipes, sont priés de nous envoyer leur désidérata. Sans réponse de leur part il sera procédé automatiquement à une alternance.

Merci de ne pas envoyer de courriel, seul les remarques (terrains, horaires, jumelage ect...) seront prises en compte dans les désidératas de vos engagements.

COURRIER RECU

O EST ROANNAIS: concerne votre mail du 03 juin. Nous attendons la fin des engagements.

TABLEAU DES MONTEES **ET DESCENTES EN FIN DE SAISON**

Il est rappelé aux clubs qu'ils peuvent consulter le tableau des montées et descentes intervenant à la fin de la saison pour le départage de celles-ci, publié dans les Règlements Généraux du District (page 9 pour le tableau ; articles 24.6 départage descentes et 24.7 départage montées), sur le site Internet du District de la Loire. Il est précisé que les procédures de montées et descentes seront établies à titre provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient y être apportées, suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours.

ENGAGEMENTS **ET TIRAGE DES POULES**

La date limite des engagements en D1, D2, et D3 est fixée au 31 juillet dernier délai.

La date limite des engagements en D4 et D5 est fixée au 31 août dernier délai.

La date du tirage des poules D2, D3, D4, D5 est tributaire des engagements d'équipes dans toutes les catégories. Il sera effectué la première semaine de septembre.

MONTEES **SAISON 2020 - 2021**

Montée de D1 en R3 : Roanne foot 42 2 - Roanne Parc 1 - FC Chazelles.

Montée de D2 en D1 : St Chamond Foot 2 - Ric O du Montcel 1 - AF Pays Coise 1 - Roche St Genest 2.

Montée de D3 en D2 : Sury le Comtal 1 - Montagne du Matin 1 - Roanne Portugais 1 - CS Crémeaux 1 - US L'Horme 1 - Ric Montrambert 1 - Sorbiers Talaudière 2 - AS Aveizieux 1.

Montée de D4 en D3 : CO Coutouvre 1 - Roanne Mayollet 1 - Roanne Mayotte 1 - St Haon le Vieux 1 - St Just la Pendue 1 - ES Montrond 1 - Boen Trélins 1 - St Maurice en Gourgois 1 - St Paul en Jarez 2 - Bord de Loire 1 - OL St Etienne 1 - CO La Rivière 1.

Montée de D5 en D4 : OL Est Roannais 2 - FC Perreux 2 - CSL Cezay 1 - US Mont du Forez 1 - Pouilly les Nonains 2 - Nord Roannais 2 - AS Villers 1 - AS Noirétable 2 - Boën Trélins 2 - FC Forez Donzy 2 - FC Bonson St Cyprien 1 - US Feurs 3 - US L'Horme 2 - Ric O du Montcel 2.

DESCENTES **SAISON 2020 - 2021**

Descente de R 3 en D 1 : Asa Chambon Feugerolles 1.

Descente de D 1 en D 2 : US Villars 2.

Descente de D 2 en D 3 : FC Val d'Aix 1 - US Briennon 1 (décision commission règlement).

Descente de D 3 en D 4 : E.S.S.O.R 1 - FC Roanne 2 - FC Luriecq 1 - SE Portugais St Etienne 1.

Descente de D 4 en D 5 : AS Cours 1 - Roanne FC 3 - St Foy St Sulpice 1 - US Sud Forézienne 2 - FC St Etienne 2 - SE St Etienne Sud 1 (forfait général) - Firminy Prairies 1 (forfait général) - AJ Chapellois 1 (forfait général).

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ou des procédures en cours au près des différentes commissions.



JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 08 juin 2020

Président : Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01

Membres :

Secrétaire : Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67

Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER : 04 77 92 28 87

Coupes : Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

U13 : Philippe GUILLOT 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

U18, U15 : Charles BOULOGNE 06 10 52 07 37

U 7 : Georges FORTI 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

U9 / U11 : Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88 (après 18h)

AVIS AUX CLUBS

Nous vous rappelons qu'aucun titre ne sera attribué cette saison car elle n'est pas allée à son terme, la validation des classements par le quotient Points/matches joués nous permet d'établir les montées suivant nos règlements et les descentes suivant les décisions fédérales. Nous sommes donc en mesure de répondre à vos attentes en vous communiquant la hiérarchie des équipes pour la saison 2020/2021 avec les montées, les maintiens et les descentes.

U14

Montée en U15 R2 : Sorbiers la Talaudière F.C. n°564205.

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, 8 clubs ont répondu favorablement, l'objectif est de constituer une poule de 12.

U15

Montée en U16 R2 : GRPE S. Dervaux Chambon Feugerolles n° 547447.

Montée en U15 D1 : F.C. St Paul/Jarez, U.S. Villars, U.S. Feurs, E.S. Veauche 2.

Montée en U15 D2 : S.C. Sury/Comtal, SUC Terrenoire ou ABH, F.C. St Charles la Vigilante Saint Etienne, A.S. Parc Roanne.

Descente U15 R2 : Néant.

Descente U15 D1 en D2 : J.S. Cellieu

Descente U15 D2 en D3 brassage : F.C. St Etienne, Avenir Côte F.

Composition U15 D1 saison 2020/2021 (poule unique): Dervaux Chambon, Andrézieux 2, St Galmier Chamboeuf, Sorbiers la Talaudière 2, O. Saint Etienne 2, St Chamond Foot, Roanne Foot 42 2, Anzieux, L'Etrat la Tour 2, Côte Chaude Saint Etienne, Le Coteau, St Paul/Jarez, Villars, Feurs et Veauche2. Soit 15 clubs.

Composition U15 D2 saison 2020/2021 (2 poules nord/sud) : Cellieu, Ht Pilat, L'Etrat la Tour 3, Ondaine, Rive de Gier, St Just St Rambert, U.S. la Métare Saint Etienne, Sorbiers la Talaudière 3, Firminy 2, Sury/Comtal, SUC Terrenoire ou ABH, St Charles Saint Etienne, Roanne F.C., ESSOR, Montagne du matin, Riorges, Chambéon Magneux, Pays de Coise, Loire Sornin, Loire Forez, Parigny, Ecotay Moingt et Roanne Parc. Soit 23 clubs.

Les autres équipes disputeront le championnat D3 brassage.

La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courrier de Roche St Genest pour intégrer la D2 U15 pour son équipe 2. Réponse faite par courriel.



U18

Montée en U18 R2 : E.S. Veauche n°504377.

Montée en U20 R2 : F.C. St Paul/Jarez n° 529727.

Souhait de création d'une équipe U20 R2 transmis à la ligue ; Roanne Foot 42 n°552975

Montée en U18 D1 : Sorbiers la Talaudière, Ht Pilat, Goal Foot et Est Roannais F.C.

Montée en U18 D2 : Ondaine, L'Horme, Montagne du matin, Riorges.

Descente U18 R2 : Firminy F.C.O. n° 504278

Descente de D1 en D2 : St Christo ou Villars et Firminy 2 (descente de l'équipe 1).

Descente de D2 en D3 brassage : L'Etrat la Tour 3 et Mably.

Composition U18 D1 saison 2020/2021 (poule unique) : Firminy F.C.O., Anzieux, St Paul/Jarez, St Galmier Chamboeuf, Roanne Foot 42 2, L'Etrat la Tour 2, Cellieu, Feurs, Dervaux Chambon, Villars, Sorbiers la Talaudière, Ht Pilat, Goal Foot et Est Roannais. Soit 14 clubs.

Composition U18 D2 saison 2020/2021 (2 poules nord/sud) : St Christo, Firminy F.C.O. 2, O. St Etienne 2, St Priest/Jarez, Côte Chaude Saint Etienne, Pays de Coise, St Just St Rambert, Algériens du Chambon, Veauche 2, La Fouillouse, Ondaine, L'Horme, St Romain le Puy, Le Coteau, Avenir Côte, Savigneux Montbrison 2, ESSOR, Commelle, Loire Sornin, Ecotay Moingt, Forez/Donzy, Chambéon Magneux, Montagne du matin et Riorges. Soit 24 clubs.

Les autres équipes disputeront le championnat D3 brassage.

La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.

[Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements.](#)

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2 mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

Important : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courrier de Rhins Trambouze pour intégrer la D2 U18. Réponse a été faite par courriel.

Courrier de Sorbiers la Talaudière pour intégrer la D2 U18 pour son équipe 2.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 08 Juin 2020

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43

Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26

Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96

Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67

Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28

Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27

Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Dès à présent vous (arbitres et observateurs) pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.



Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>

Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire. Vous avez jusqu'au 15 Juillet 2020 dernier délai pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

PARUTION CLASSEMENTS ARBITRES SAISON 2020-2021

La CDA vous informe que les classements des arbitres paraîtront sur le site internet du District de la Loire le Mercredi 17 Juin 2020.

RETOURS QUESTIONNAIRE ANNUEL

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.-MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.- DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGHI M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.- MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B.-

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans la liste, veuillez prendre contact avec Aldric qui sera à même de vous renseigner.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la CDA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devrons être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.



Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

MODE DE CALCUL DES CLASSEMENTS **SAISON 2019-2020**

NOTA : mode de classement valable uniquement pour les arbitres séniors.

En raison de la crise sanitaire qui s'est déclarée en début d'année civile, un confinement a été décrété par le gouvernement français. Cette décision a eu pour effet de ne pas terminer les observations des arbitres du district.

Depuis plusieurs semaines et considérant qu'un grand nombre d'observations ont pu être effectuées, la CDA a travaillé sur un nouveau mode de calcul des classements, de sorte à ce que le travail des juges-arbitres ainsi que des arbitres soit valorisé dans cette période particulière.

Le système de classement choisi a été celui utilisé par la commission fédérale des arbitres (CFA) et recommandé dans la mesure du possible pour les districts et les ligues qui avaient la possibilité de l'appliquer.

Il est expliqué ci-dessous :

Les notes sont exprimées en pourcentage (%). En conséquence, les classements de chaque observateur ont été ramenés sur 100.

Le pourcentage est calculé de la manière suivante : (points au rang / nombre d'arbitres observés) x 100

Exemple de classement d'un observateur ayant observé 13 arbitres : pour un arbitre classé 4ème, les points attribués par cet observateur seront donc de : $(10/13) \times 100 = 76,92$.

Pour obtenir la moyenne de chaque arbitre, les points que lui a octroyés chaque observateur sont ensuite additionnés et le total obtenu est divisé par le nombre de fois où l'arbitre a été observé.

Le classement de la catégorie est obtenu par comparaison de ces moyennes.

Tous les arbitres ayant réalisé 50% ou plus de leurs observations, sont classés selon le modèle décrit ci-dessus. Les autres arbitres ne sont pas classés et leur saison est gelée. Ils seront par conséquent affectés pour la saison 2020/2021 dans la même catégorie que la saison 2019/2020.

Dans le but de rendre une équité sportive la plus juste possible, la CDA a fait les choix suivants :

- Nombre de montées par poule en catégorie supérieure : 1
- Nombre de descentes par poule en catégorie inférieure : 0

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion SCJA du 08 Juin 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr **Tél : 07 63 17 10 40**

Désignations observations : Yassin Amchacht 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama **0766387893 Attention changement de numéro de téléphone.**

Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Validateur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE **SAISON 2020-2021**

Dès à présent vous pouvez faire votre questionnaire annuel en ligne.

Vous trouverez sur le lien ci-dessous l'article du questionnaire annuel sur le site du DLF:

<https://loire.fff.fr/simple/questionnaire-annuel-des-arbitres/>



Nous vous demandons de lire attentivement les consignes se trouvant sur la 1ère page du questionnaire. Vous avez jusqu'au 15 Juillet 2020 dernier délai pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

PARUTION CLASSEMENTS ARBITRES **SAISON 2020-2021**

La SCJA vous informe que les classements des jeunes arbitres paraîtront sur le site internet du District de la Loire le Mercredi 17 Juin 2020.

En raison de la crise sanitaire un grand nombre d'observations n'ont pas pu être faites. De ce fait en fonction des catégories tous les jeunes arbitres ne seront pas classés.

ASSEMBLEE GENERALE DES JEUNES ARBITRES **SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, la SCJA vous met en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

RETOURS QUESTIONNAIRE **ANNUEL**

Veillez trouver ci-dessous la liste des arbitres, jeunes arbitres et observateurs pour lesquels nous avons eu le retour du questionnaire annuel :

PRUNET G.-YGITER H.-MAKBOUL Y.-DI FELICE E.-KHELIF A.-LAIDOUNI H.-PIGNATELLIE B.-KAOUKI M.-BUSALLI C.-ERYURUK F.-FAYOLLE P.-GUILLOT L.-KAOUKI I.-NABBACH F.-RUBAT G.-LACHI M.-YGITER T.-REBAUD C.-ARAUJO E.-LEKHAL N.-YGITER S.-PERRET JM.-TERRAT G.-BEN KHALIFA M.-DURAND F.-MOHAMED N.-KHELLI W.-OULDBOUKHITINE L.- DIEU J.-HEE F.-DEMIREL M.-COLANGE J.-BRABEZ A.-KHELLI M.-MOHAMED CHERIF B.-OZDEMIR E.-SLAIMI N.-BENNEJMA O.-MEZOUARI F.-DOUBLET A.-GUIRI Y.-BELLAVIA V.-NASSAH M.-LAIDOUNI A.-SATHOUT T.-FLITI B.-LORENTE JL.-FOREST JL.-NAGUI Y.-OUNOUGHI M.-CADORET T.-TCHOUANTE C.- MATOUSSI M.-BERKOUN H.-BERNE JP.-LACHI M.-ALLOUIS S.-MAZELLA E.-GHECHIR O.-BENFREDJ M.-DOSNON D.-ALBARRACIN Y.-LHENRY P.-MARCONNET J.-CHAPET F.-CORSO C.-SAVSET S.-OULD BOUKHITINE L.-ABBACI M.-DINIS C.-DEMEURE M.-MOULEYRE B

Si vous voyez que votre nom n'apparaît pas dans liste, veuillez prendre contact avec Aldric qui sera à même de vous renseigner

RENOUVELLEMENT DOSSIER **SAISON 2020-2021**

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer